COMPTE COURANT D'A. BLANGY, JOURNALIER. 1336. *V. comptes courans, 1835, p. 46.*

			fr.	c.				fr.	c.
Janvier.	1.	Convenu que ses journées de décembre à mars lui seront comptées à 90 c., les autres à 1 fr. 10 c.; celles de s/femme le seront à 80 c. pour toute l'année. .			Janvier.	1.	Il lui est redu sur s/ dernier compte. . .	6	80
Janvier.	2.	Payé le montant de la balance de s/ dernier compte	6	80	Janvier.	20.	Journées du 5 au 20 janvier, 8.	7	20
Mai.	6.	Loué 25 ares de m/ pré au châlet, à 36 f. .	36	»			*Id.* de s/ femme. . . 13.	10	40
Juillet.	25.	Reçu un hectolitre blé à.	19	»	Juillet.	4.	*Id* depuis le dépouillement du. . 14.	15	40
Août.	11.	Fait couvrir s/ vache par m/ taureau. . .	»	75	Août.	29.	Sa femme a faucillé 2 hectares blé à 9 fr.	18	»
			62	55	Août.	31.	Fourni 12 bottes paille de seigle pour liens à 40 c.	4	80
		Balance en sa faveur.	35	55	Septembre.	8.	Journées depuis le dép. du 4 juillet, 25. .	27	50
			98	10			Celles de sa femme, 10.	8	»
								98	10
							V. comptes courans, 1837, p. 14.		

Pour faciliter les recherches en cas d'erreur, d'oubli ou d'omission, on note en haut de la page le folio où le compte se trouve dans le livre précédent; on note également au bas de la page du compte, le folio où le compte se trouve reporté pour l'année suivante.

Comme on le voit, les comptes courans sont très faciles à tenir; ceux qui concernent les journaliers devront être très circonstanciés, parce que les ouvriers des campagnes n'ayant que peu de mémoire, en général, et n'écrivant pas eux-mêmes, confient leur compte à leur souvenir, calculent de tête, comme ils disent, et se trompent fort souvent. Si le compte du cultivateur ne s'accorde point avec le leur, ils s'imaginent qu'on veut les tromper, à moins que le compte ne mentionne une foule de détails fastidieux au premier abord, mais qui souvent évitent bien des querelles, et éloignent les causes de malentendu. Un ouvrier réclamait une journée de binage qui n'était point sur le registre. Fatigué de son obstination, j'étais sur le point d'être convaincu que c'était un oubli de ma part. Enfin, en compulsant le journal, je trouvai que le jour où l'ouvrier prétendait avoir travaillé, avait été remarquable par une pluie battante. Les assistans confirmèrent mon observation; le réclamant en fut quitte pour un peu de honte, et l'exactitude du comptable devint proverbiale.

SECTION XII. — *Réflexions générales.*

Telle est la marche de la comptabilité que je propose. Toutes les opérations, toutes les ventes, les achats, les entrées, les sorties, sont du domaine du journal et vont ensuite se ranger par ordre de matière, soit dans les comptes courans ou de personne, soit dans les comptes financiers ou de culture, soit enfin dans les comptes auxiliaires, ou d'ordre. Chaque article du journal doit figurer dans deux comptes spéciaux: Je vends 1 hectol. blé à Paul; cet article doit figurer dans le compte financier *Blé en magasin*, dans le compte d'ordre *Blé en magasin*, et enfin dans le compte de Paul. Il y a donc des cas où un article figure dans 3 comptes spéciaux.

Cette marche est simple, et n'est jamais entravée par la nécessité de suivre un mécanisme obligé, qui fait de l'homme une machine, et qui cependant exige de sa part beaucoup de calme, de sang-froid et de réflexion. Dans la comptabilité commerciale, les erreurs sont découvertes tôt ou tard; mais s'il y a une erreur, il faut un travail très long et rebutant pour la découvrir. Avec la méthode que je propose on peut commettre des erreurs, mais rien n'avertit qu'elles sont commises. C'est là un désavantage, je l'avoue; mais il est largement compensé. Je suis persuadé qu'un homme un peu habile à compter ne fera pas de grandes fautes, et que les erreurs qui se glisseront à son insu auront peu d'influence sur la physionomie de chaque compte.

L'exposition de cette méthode a pu paraître ardue; quelques comptes ont semblé peut-être arbitraires dans leurs dispositions et la combinaison des colonnes. C'est là la surface, et je ne prétends pas que pour réussir on doive calquer ses comptes d'ordre sur les modèles que j'ai donnés, pourvu qu'on ne s'écarte pas des principes fondamentaux, c'est-à-dire le journal et les 3 sortes de comptes.

On a discuté la question de savoir à quelle époque il convient d'ouvrir et de clore la comptabilité. M. PABST traite cette question avec lucidité dans l'ouvrage qu'il vient de publier à Darmstadt sur l'économie rurale; je ne saurais mieux faire que de reproduire ici ce qu'il en dit : « Les opérations du cultivateur sont tellement compactes et liées entre elles que jamais il n'y a d'interruption, et par conséquent on ne peut trouver aucune époque dont on puisse dire que l'année écoulée n'a pas laissé à celle qui arrive beaucoup de travaux dont celle-ci profitera. D'après cette observation, on pourrait regarder l'époque où l'on est entré en ferme comme la plus favorable à la clôture des comptes. Cependant, à voir les choses plus attentivement, il y a dans l'année agricole 3 époques qui sont à préférer pour l'opération dont il s'agit; ces 3 époques sont : la fin de l'automne ou le commencement de l'hiver; la fin de l'hiver ou le commencement du printemps; enfin, le commencement de l'été lorsqu'on a terminé les ensemencemens de printemps.

« Chacune de ces époques présente des avantages et des inconvéniens; et pour le choix, il faut consulter les circonstances locales, et peser les considérations personnelles.

« On trouve à l'avantage de la première époque, fin d'automne, que ce moment, c'est-à-dire vers le 1er novembre, les travaux de l'année qui commence et de celle qui finit sont assez nettement divisés; et qu'il n'y a que les ensemencemens d'hiver qui ont été anticipés par l'année finissant sur celle qui lui succède; on dit surtout que l'hiver est la saison la plus propice pour se livrer aux opérations de calcul. Mais on objecte qu'il n'est pas facile de clore alors la comptabilité avant que le battage n'ait été terminé, sans quoi il faudrait faire des